Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10points)*

Cette partie comporte trois documents.

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'action des pouvoirs publics rencontre des difficultés pour contribuer à la justice sociale.

DOCUMENT 1

Rapport inter-décile (D9/D1) des niveaux de vie[1]

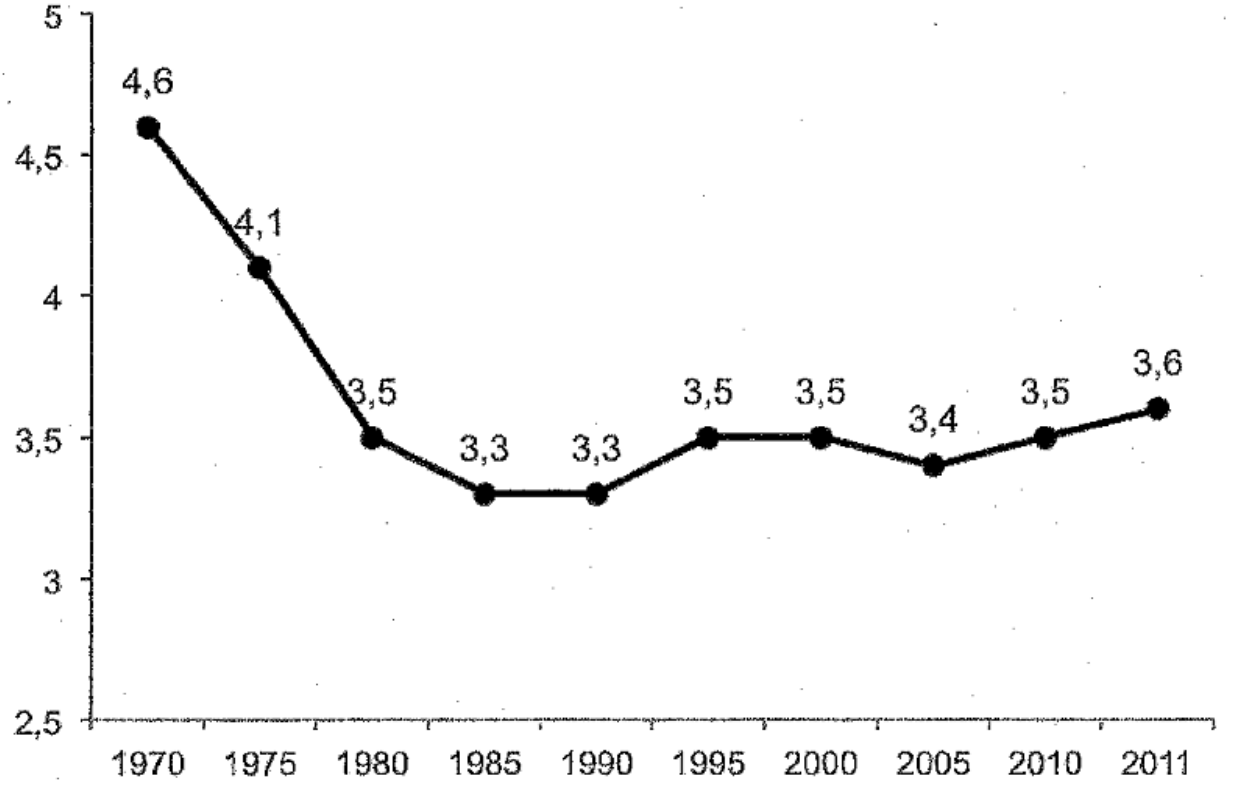

Source : INSEE, 2011.

(1) Niveau de vie : quantité de biens et de services qu'un revenu permet de se procurer.

DOCUMENT 2

Le fait que l'éducation ou la santé publique soient gratuites, ou fournies à très faible prix pour les ménages au regard de leur coût, est spontanément considéré comme un (acteur de réduction des inégalités : les pauvres y ont accès tout comme les riches, au nom de droits jugés universels. La dépense publique dans ces domaines semble clairement redistributive. Sans elle, les riches pourraient quand même se payer ces services ; les pauvres ne le pourraient pas.
La question se complique toutefois quand on introduit dans le raisonnement l'intensité de l'usage de ces services par les uns et les autres. [...] Le coût, pour la collectivité, du parcours éducatif des enfants de milieux favorisés (études longues, filières « nobles » à taux d'encadrement et à coût annuel élevés) est en moyenne plus important que les études des enfants de milieux modestes. [...] La dépense publique d'enseignement supérieur bénéficie donc plus aux ménages riches qu'aux pauvres.

Source : « Peut-on réduire les inégalités ? ». Jean GADREY, Alternatives économiques Poche, novembre 2010.

DOCUMENT 3

Dans le contexte actuel, la plupart des Français interrogés dans le cadre du Baromètre d'opinion de la DREES(1) ont le sentiment que la société est plutôt injuste. La proportion de personnes partageant cette opinion a augmenté (77% en 2013, contre 72% en 2000). Les Français continuent à trouver très important le rôle joué par la protection sociale et estiment que son universalité doit être préservée, même si les financements qu'elle nécessite sont jugés excessifs par 20% d'entre eux -contre 12% en 2010. Parallèlement, ils sont de plus en plus préoccupés par la question de la dette : 53% considéraient en 2013 que la dépense sociale constituait un frein pour sortir de la crise, contre 45% en 2009. Si une majorité d'entre eux juge que le financement de la protection sociale alourdit la dette, seuls 30 % accepteraient une baisse de leurs prestations pour limiter leurs cotisations et ce, quelle que soit la branche concernée. Ils seraient néanmoins davantage prêts à une augmentation de leurs cotisations retraite et maladie (40 %) que de leurs cotisations famille ou chômage (30 %) pour maintenir le niveau de ces prestations.

Source : « Les comptes de la protection sociale en France et en Europe en 2012 », Myriarn MIKOU et Timothée BARNOUIN, Études et résultats, DREES, juillet 2014.

(1) DRESS : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique du ministère des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes.